

Texte d'orientations adopté au Congrès de Paris du 12 et 13 mai 2011

1-Sud éducation Paris a maintenant quinze ans d'existence. Notre syndicat a participé à de nombreuses luttes au cours de ces années. L'important travail effectué vaut désormais à Sud éducation Paris d'être présent dans de nombreuses écoles, dans un grand nombre d'établissements scolaires et dans plusieurs universités.

2-Notre syndicat a su imposer sa présence à l'administration et aux autres organisations syndicales. Les résultats aux élections professionnelles ont permis à Sud éducation Paris d'avoir des élus dans plusieurs instances paritaires et d'obtenir une première victoire sur le terrain de la représentativité, condition importante pour le développement de notre activité syndicale.

3-A la veille d'un nouveau combat pour conserver cette représentativité malgré l'attaque gouvernementale appuyée par les syndicats majoritaires qui a pour but de nous exclure du paysage syndical, notre syndicat se doit d'ancrer et de renforcer sa présence dans toutes les catégories de personnels qui travaillent dans le secteur de l'éducation, en proposant une réelle alternative au réformisme ambiant et en s'affichant clairement comme le syndicat général de lutte de l'ensemble des salariés du secteur. C'est tout l'enjeu de notre prochain congrès.

SUD éducation: quel projet syndical ?

4- A la création de Sud éducation, il y a la volonté de proposer un syndicalisme de lutte où les décisions sont prises collectivement sans chefs ni bureaucrates avec en ligne d'horizon l'émancipation de toutes des oppressions quelles qu'elles soient, économiques, étatiques, patriarcales, religieuses...

5- SUD éducation se construit comme syndicat alternatif aux organisations classiques de service engluées dans le réformisme et le corporatisme catégoriel. C'est pour toutes ces raisons que Sud éducation se développe alors en syndicat général des différents personnels de l'éducation nationale, de la maternelle à l'université et, dès la première réunion nationale, à Toulouse en août 96, adopte la double revendication « Une autre société, une autre école » en insistant sur l'ordre des deux termes.

6- A sa création, SUD éducation Paris se proposait d'engager un travail syndical en direction des personnels de la ville de Paris dans les écoles pour les aider à s'organiser en syndicat, syndicat qui aurait pu être SUD CT. Dans le second degré par contre, le syndicat est présent dès le départ chez les Atoss, et y compte des adhérents actifs.

7- La communale et ses divers employeurs (éducation nationale et ville de Paris) préfiguraient alors la situation que la décentralisation des personnels ouvriers des collèges et des lycées allait créer dans le second degré. Sud éducation Paris qui avait construit un vrai travail syndical parmi les Toss des collèges et des lycées s'opposa à cette décentralisation et continua son travail syndical auprès de ces personnels. Le syndicat, alors, approfondissait sa perception de l'intercatégorielle. Sud éducation Paris se

positionnait en tant que syndicat de lieu de travail proposant d'organiser en son sein toutes les catégories de personnels du secteur de l'éducation. Le syndicat rompait ainsi clairement avec le syndicalisme d'entreprise qui se propose de regrouper les travailleurs en fonction de leur employeur et qui reproduit ainsi les divisions du monde du travail telles que les employeurs les organisent.

8- L'analyse que notre syndicat produit montre qu'aujourd'hui, la lutte contre les politiques d'emploi et de gestion managériale des personnels, la lutte contre les suppressions de postes, contre l'aggravation des conditions de travail, la pression hiérarchique, la précarité et les salaires de misère constituent autant de combats unifiants pour l'ensemble des personnels. L'organisation non catégorielle dans un même syndicat est l'alternative que nous proposons.

9- Les mobilisations solidaires entre les différentes catégories de personnels sont gagnantes partout où elles se manifestent : que ce soit au collège Dolto, au lycée J. Lurçat, à la cité scolaire Balzac, à Lamartine, à Jussieu, à l'école normale supérieure... l'état, la région ou la ville de Paris ont été à plusieurs reprises contraints d'entendre les personnels et de prendre des mesures contre des hiérarchies, ont dû renoncer à licencier des collègues en fin de contrats, ont même fini par en titulariser certains. Ces luttes, trop isolées, doivent trouver leur aboutissement dans des combats plus larges.

10- Quelles campagnes sommes nous désormais prêts à mener contre les suppressions de postes, contre l'autoritarisme des hiérarchies, pour l'amélioration des conditions de travail et de salaires ? Quelle réflexion collective, quels débats éventuellement contradictoires impulser, pour déboucher sur des revendications et des actions concrètes pour définir plus précisément et enfin imposer cette société et cette école en rupture avec les actuelles ?

De ce questionnement, nous devons tirer les axes prioritaires de notre action syndicale, parmi lesquels ne devraient pas manquer de s'imposer d'ores et déjà :

- l'éradication de la précarité et du chômage
- la réduction du temps de travail
- le partage égalitaire des richesses
- la lutte permanente contre la privatisation et la réduction des moyens du service public, la décentralisation et le transfert des personnels,
- la hiérarchie et l'autoritarisme,
- le racisme et le sexisme,
- le fichage des élèves et des personnels
- la construction d'une autre société et d'une autre école, égalitaires et laïques.

11- Nous avons réaffirmé lors de nos récents congrès la volonté que SUD devienne un véritable syndicat général de tous les personnels qui travaillent dans le secteur de l'éducation.

12- Aujourd'hui, se pose la question de mettre en concordance nos paroles et nos actes. Nous sommes membres d'une fédération qui donne de plus en plus l'image d'un regroupement de syndicats d'enseignants et accessoirement de personnels de la vie scolaire. Celle-ci devrait se redonner comme objectif de se recentrer sur son champ de

syndicalisation tel qu'il avait été défini en 1998.

13- Au niveau national, notre présence parmi les diverses catégories de personnels est effectivement très inégale. A Paris, nous ne sommes toujours pas parvenus à syndiquer de manière égale les différents personnels. Nous ne sommes pas présents parmi les personnels de santé et sociaux. Dans le second degré, nous sommes implantés chez les enseignants même si nous le sommes très peu chez les PLP. Nous le sommes très peu parmi les CPE, encore assez peu parmi les personnels administratifs. Notre présence est fluctuante chez les personnels de vie scolaire, progresse parmi les adjoints techniques des lycées mais reste faible parmi les Atec des collèges. Alors que dans le premier degré nous sommes bien implantés parmi les PE, nous sommes quasiment absents chez les animateurs, les agents de la ville de Paris et les professeurs de la ville de Paris. Notre présence à l'université est elle aussi très inégale.

14- La période qui s'offre à nous, doit être celle de la poursuite de la construction effective du syndicat général dans l'éducation que notre précédent congrès appelait de ses vœux. Sinon, estimons-nous que la réalité de notre fonctionnement, les spécificités de chaque niveau et la multiplication des employeurs doivent nous conduire à renoncer et à construire en conséquence autant de syndicats que de situations diverses, ou qu'il nous faille installer des commissions par degrés et niveaux, par catégories de personnels? Devons-nous considérer que SUD CT regroupe logiquement les personnels de la ville de Paris ? Devons nous admettre que le Sudep fera finalement l'affaire dans les écoles et établissements privés ? Sud éducation Paris, doit-il, à la manière de la fédération, devenir un syndicat essentiellement d'enseignants, catégoriel, et ce en contradiction avec nos analyses ?

Non ! Notre objectif doit être la syndicalisation, l'organisation et la mobilisation de toutes les catégories de personnel relevant du champ de syndicalisation statutaire de SUD éducation depuis son 1er congrès fédéral de 1998. Toute question concernant plus particulièrement telle ou telle catégorie doit concerner l'ensemble des adhérents et militants de SUD éducation dans un souci égal de considération, de prise en charge, de défense, de revendication et d'action.

15-SUD éducation Paris doit être le syndicat général alternatif de l'ensemble des personnels, titulaires ou précaires, de statut public ou privé, qui travaillent dans le secteur de l'éducation, quels que soient les employeurs .

16-Ce congrès doit nous permettre d'afficher le projet dont nous sommes porteurs. Ce doit être l'occasion de définir clairement nos positions, et d'avancer en syndicat général, inter catégoriel, interprofessionnel, nombreux et combatifs, vers de nouvelles conquêtes sociales. Lors des luttes, les revendications élaborées par les travailleurs eux même en assemblées générales, sont soumises au débat et à l'approbation de l'AG du syndicat, sauf si elles font déjà parties des revendications de SUD éducation.

Vers de nouvelles conquêtes sociales.

17-Dès le printemps 2010, Sud éducation Paris écrivait sur la question des retraites :

- * 40 ans ou 37,5 c'est trop long !
- * 60 ans c'est trop tard !
- * 75% du salaire c'est pas assez !
- * répartition égalitaire des richesses !

* revenu d'existence pour tous, jeunes, salariés, chômeurs et moins jeunes !

18-Proposer une alternative syndicale offensive de conquête sociale, sans concession aux employeurs, impliquait en effet de rompre avec les stratégies défensives et défaitistes du syndicalisme réformiste. Se positionner uniquement ou essentiellement en défense de l'acquis préexistant aux réformes Balladur et Fillon sur la question de la retraite, c'était prendre le risque de se mettre sur leur terrain, sur la voie unitaire jusqu'au boutiste, et de ne pas se démarquer des choix des Cfdt et Cgt.

19-Renoncer d'emblée à de nouvelles conquêtes sociales aurait implicitement fait la part belle à la prise en compte des "difficultés" des employeurs, alors que la crise est permanente pour les salariés et non conjoncturelle comme l'argumente l'idéologie patronale. Il s'agissait donc d'afficher très clairement que nous refusions toute idée de "sacrifice" ou même "d'effort également réparti".

20-La colère s'est exprimée dans ce mouvement contre la volonté du gouvernement de nous imposer pire encore (deux ans de plus au travail et des pensions en baisse), alors que l'intersyndicale a encore une fois eu pour raison d'être d'aligner tout le monde sur les positions majoritaires cfdtistes et cgtistes (mot d'ordre des 60 ans avec toutes ses ambiguïtés). Appel à la grève reconductible ou calendrier du pourrissement, il fallait choisir !

21-C'est bien pour cela qu'il fallait offrir une perspective crédible de conquête sociale dans ce contexte. Certes, progressivement (4-pages et stage retraites, AG), nous avons débattu des revendications mais avons buté sur leur définition précise (en particulier la question de leur chiffrage) et, durant le mouvement de grève de septembre-octobre 2010, nous nous sommes généralement tenus aux quatre principes fixés au printemps précédent et rappelés au paragraphe 17. Évidemment, ce n'est pas la cause du passage en force du gouvernement et de l'échec de la grève! Avant et durant celle-ci, SUD éducation Paris s'est escrimé à appeler, mobiliser et s'engager pour un grand mouvement de grève reconductible dans notre secteur et, au-delà, pour la grève générale des travailleurs, avec des objectifs autrement plus ambitieux que le statu quo en matière de retraites. Si, comme en 2003, nous n'avons pas abouti, c'est plus à cause de notre faiblesse numérique et, surtout, de la désertion des autres organisations syndicales, voire de leur complicité avec le pouvoir politique et patronal.

22-La lutte anticapitaliste passe par le combat des salariéEs pour l'émancipation des prolétaires et l'avènement d'une société autogérée, anti-autoritaire, égalitaire. Dans l'immédiat cette lutte peut porter des revendications immédiates (mais non contradictoires avec notre projet) qui ne sont qu'une étape en fonction du rapport de force et pour développer celui-ci. C'est l'élaboration de ce projet alternatif à la société actuelle, et à son école, qui doit constituer notre priorité de réflexion, de débat et d'actions (AG, réunions thématiques, stages, écrits ...) pour le prochain mandat à partir des débats du congrès de 2011. C'est dans ce cadre que pourront être débattues et précisées les revendications intermédiaires actuelles de SUD éducation Paris telles que :

- pour toutes et tous, la réduction du temps de travail et l'allongement des congés, avec le droit effectif au repos, aux loisirs et à la culture ; cela passe par la diminution immédiate du temps de service et de la charge de travail pour toutes les catégories de notre secteur professionnel, à définir précisément pour chacune d'elle en fonction de sa spécificité, sachant d'ores et déjà qu'il y a urgence à imposer

l'abaissement à 32 h maximum l'horaire hebdomadaire de celles et ceux qui en font plus actuellement

- pour toutes et tous, la retraite pleine et entière, sans condition de trimestres ; dans la situation présente, ce droit doit pouvoir s'exercer à 55 ans maximum
- la fin de la précarité et du chômage, par l'abolition des licenciements et des suppressions de postes, par la titularisation immédiate et sans condition (nationalité, diplômes, stage ...) de tous les non-titulaires, par la création massive de postes budgétaires et d'emplois stables et statutaires
- la fin de l'exploitation salariale, de la soumission aux cadences infernales et aux diktats des petits chefs. Pour des activités socialement utiles librement choisies centrées sur les besoins des peuples, le planète et clairement en rupture avec la société consumériste.
- une société où sont gratuits le logement, la santé, les transports, l'école, les loisirs et la culture ... et où les droits à la vie de chacun-e dans de bonnes conditions sont réellement garantis ; toutes et tous (jeunes et vieux, actifs ou non) doivent être assurés des moyens effectifs (dans la situation salariale actuelle, en aucun cas inférieurs à 2000 euros à ce jour comme point d'étape de l'abolition de la hiérarchie des salaires) pour satisfaire leurs besoins et même leurs désirs

Comment impulser ce projet syndical ?

23-Pour mettre en œuvre ce projet syndical le congrès de notre syndicat devra marquer un temps fort d'échange d'idées et de débat, autant dans le cours de sa préparation que dans son déroulement.

24-Notre précédent congrès a voté une orientation qui nous engage dans la construction d'un syndicat général, outil de lutte pour les salariés de notre secteur. Depuis, du travail a été fait. Notre syndicat a su prendre en charge la défense des collègues face à la hiérarchie ou en situation de précarité. Nous avons joué notre rôle en accompagnant les collègues dans leurs démarches auprès du rectorat ou des collectivités territoriales pour obtenir leur titularisation, pour régler des problèmes de notations ou/et d'appréciations, nous avons souvent été présents lors d'entretiens disciplinaires pour prendre la défense de collègues menacés de sanctions, nous avons accompagné des écoles et des établissements en lutte. Au delà de cette fonction de défense des personnels, l'objectif du syndicat est, par la lutte et l'action, de donner à tous les moyens de s'auto-organiser, de se syndiquer, d'élaborer collectivement nos revendications, de créer le rapport de force en notre faveur.

25-Ce travail syndical a confirmé notre analyse de la globalité de la politique gouvernementale en matière d'éducation et la similitude du mode de gestion des personnels entre l'état et les différentes collectivités territoriales (son démantèlement et sa privatisation). Nous devons tout d'abord faire un état des lieux :

- de la mise à sac des services publics, avec la suppression massive de postes, la précarisation des personnels, le renforcement des hiérarchies et de la répression, l'augmentation de la charge de travail sans augmentation de salaire
- de la privatisation de l'éducation nationale, préparée par la masterisation, la décentralisation (avec transfert des personnels), l'autonomie des établissements et des universités, l'évolution du mode de gestion des personnels vers celui du privé (le passage de la gestion des agents techniques des collèges et lycées

aux départements et régions, la gestion managériale à effectifs réduits des services administratifs, la multiplication des nominations à profil pour les enseignants et les nouvelles évaluations individuelles constituent des exemples avancés de ce qui se met en place pour tous les personnels)

- de la dégradation des garanties statutaires et des droits des salariés, des conditions de travail et plus largement d'existence, des rémunérations et de la protection sociale (cf. notamment le bilan du mouvement contre la "réforme" des retraites)
- du recul des libertés collectives et individuelles, de l'accroissement des inégalités et des discriminations liées à l'origine géographique, au sexe, à l'âge...

26- Nous avons été présents dans les différents mouvements, dans les assemblées générales de personnels (premier degré, stagiaires lufm, mouvement contre la réforme des retraites...) et à chaque fois nous nous sommes montrés combatifs. Nous devons dans notre propagande syndicales relier les spécificités catégorielles à la vision d'ensemble dont les travailleurs ont besoin et qu'il est de notre rôle de syndicat de proposer. Cette propagande est nécessaire. Mais manquent aussi les indispensables consignes d'action concrètes pour mettre en échec la politique gouvernementale et faire aboutir nos revendications.

27- Autant sur l'aide personnalisée que sur l'accompagnement éducatif en collège et personnalisé en lycée, autant sur base élève que sur Sconet, sur les suppressions de postes par l'état et les réductions de personnels dans les collectivités territoriales, sur le Bac pro en trois ans et sur la réforme des lycées généraux et technologiques, sur l'orientation réactionnaire des programmes et sur le peaufinement de la sélection des élèves, sur la mastérisation et la précarité des personnels, sur la globalité de la politique de destruction des fonctions publiques ainsi que sur la similitude de gestion des personnels de ces fonctions publiques avec ce que connaissent les salariés du privé, il faut des analyses unifiantes largement diffusées permettant à tous d'avoir cette vision d'ensemble qui prépare aux mobilisations générales. Sur tous ces sujets, et quelques autres de notre vie professionnelle, il est urgent de redéfinir, sur la base du bilan de ces dernières années, les moyens d'action pour recréer le rapport de force en notre faveur.

28- Nous dénonçons la souffrance au travail et les discriminations, nous devons nous donner les moyens pour en parler aux personnels au travers de leur quotidien professionnel, pour les aider à comprendre en quoi ils subissent une politique d'ensemble de gestion des salariés. Nous devons mener des campagnes au-delà de nos interventions au coup par coup sur les questions de l'aggravation des conditions de travail, sur la question des conditions de vie, du stress au travail, de la précarité et la régularisation des sans papiers, les salaires, la retraite, le tri social des élèves, etc...Au delà de la dénonciation, notre action syndicale doit consister aussi à informer notamment sur les droits et à les faire respecter, ainsi qu'à assurer collectivement la défense des personnels et impulser leur action contre l'exploitation, l'autoritarisme, la répression. ?

29- L'accompagnement des personnels sur le terrain, c'est aussi la réflexion politique et la vision d'ensemble que nous devons leur proposer. Ce que le syndicat peut apporter aux personnels, c'est de les aider à comprendre ce qui se passe pour tracer avec eux les voies du combat revendicatif.

30- L'heure est au renforcement de notre expression autonome et alternative. Il nous faut savoir perdre du temps sur le terrain de la réflexion politique pour pouvoir en gagner sur celui des luttes. Seul le débat politique entre nous tous, en assemblée générale du syndicat particulièrement, peut nous armer pour une expression syndicale offensive. Cette réflexion portant sur notre projet alternatif à la société et à l'école capitalistes, assortie de revendications concrètes et de consignes d'action, devra forcément être liée à une vraie interrogation sur les perspectives de mobilisation dans les prochains mois, en tenant compte des différentes possibilités d'évolution de la situation politique, sociale et ... électorale (y compris dans notre secteur professionnel et dans la fonction publique à l'automne 2011 !)

Ces indispensables éclaircissements et notre capacité à mobiliser pour – enfin – gagner supposent nécessairement un outil syndical en état de marche. SUD éducation Paris doit donc se donner quelques objectifs à atteindre très concrètement et très rapidement :

- redynamiser la vie interne, en particulier les AG d'adhérents et les réunions d'équipe syndicale
- multiplier les occasions de confrontation et d'échange entre les adhérents et avec les personnels : stages de formation syndicale, HMI et réunions d'info syndicale, réunions thématiques, projections-débats, etc.
- relancer une presse syndicale régulière, attrayante, consistante et utile
- mandater le bureau et l'équipe syndicale sur l'orientation votée au congrès
- porter avec clarté et détermination les positions de SUD éducation Paris dans le cadre intersyndical, mais aussi et avant tout dans les instances fédérales de SUD éducation - voire de Solidaires – pour une orientation, des actions et des pratiques démocratiques répondant à nos aspirations d'il y a 15 ans.
- augmenter le nombre de ses adhérents dans tout son champ de syndicalisation.
- conforter sa représentativité, son audience électorale dans toutes les catégories professionnelles (donc, réussir les élections professionnelles d'octobre 2011 et, pour cela, présenter des listes complètes dans un maximum de corps, élaborer des professions de foi qui contribuent aussi à la syndicalisation et à la mobilisation, mener une campagne dynamique ...). Les élections ne sont pas un but en soi; elles sont un instrument de lutte dans le sens qu'elles permettent d'obtenir des moyens pour le syndicat, des informations de la part du rectorat, et, durant les opérations de vote une tribune en direction des travailleurs, même si ce moment institutionnel est différent et moins fort que les moments de lutte.